

Désignations Auto-désignations

*Amin AZZAM **

A : «*Jeune de banlieue, jeune immigré, d'origine immigrée, deuxième génération, étranger, Beur, Arabe, Maghrébin... désolé, mais je ne sais pas comment t'appeler ?*»

B : «*Je m'appelle Ahmed*».

L, histoire des jeunes français issus de l'immigration maghrébine est complètement différente de celle de leurs parents. Les processus acculturatifs de ces derniers se sont fait dans un silence social et politique total ne soulevant ni polémique, ni recherche intensive, alors que leurs enfants, plus visibles et contestataires, continuent à solliciter à ce jour les préoccupations des chercheurs en Sciences Humaines. Enjeu politique ou électoral, ils sont devenus malgré eux un objet d'ethnicisation des rapports sociaux, culturels et économiques propice à toutes les simplifications et toutes les dérives.

Aujourd'hui, nous pouvons constater plusieurs dénominations à l'égard de ces jeunes qui sont majoritairement de nationalité française : « la deuxième ou la troisième génération », « les beurs », « jeunes d'origine étrangère », « d'origine immigrée », « jeunes de

culturalisation de l'identité démarcation

banlieue », « jeunes étrangers »... Ce foisonnement d'appellations témoigne du problème qu'ils posent aux institutions (politiques, éducatives, voire de recherches) qui se penchent sur cette population. Il faut prendre ces désignations avec de grandes précautions car il semble que le choix de tel ou tel vocable reflète le positionnement idéologique de chacun vis-à-vis de cette population. De plus, ces désignations impliquent des enjeux à connotation négative et suggèrent des schèmes explicatifs réducteurs. De nos jours, les termes « jeunes de banlieues » et « jeunes issus de l'immigration » sont synonymes et renvoient directement aux jeunes dont les parents sont originaires du Maghreb. Il faut dénoncer cet amalgame qui forme le noyau central du racisme et associe une couleur de peau et une origine à un comportement. Dénoncer cette confusion qui aboutit à une condamnation automatique de l'individu avant toute parole, c'est refuser l'image véhiculée par une association triangulaire infernale entre un lieu (banlieue), une origine ethnique (Maghrébin, Africain) et un comportement (violence).

Dans les années 70, on les appelait officiellement la « deuxième génération » sans aucune définition précise de ce concept. Cette expression improprement utilisée comme celle d'«

enfants de migrants », sauf à des fins scientifiques, peut sous-entendre que ces jeunes sont la reproduction, la continuité ou la suite un peu trop mécanique de la première génération. On leur nie alors toute appartenance à la France et toute différence par rapport à leurs parents et grands-parents immigrés.

A leur apogée médiatique au début des années 80, ces jeunes se sont créés le terme « Beurs » (contraction du mot « arabe » en « verlan »), par lequel ils se désignent eux-mêmes. Il s'agit d'une stratégie par laquelle ils veulent, pour une part, se démarquer de leurs parents, qui sont représentés par une image dévalorisante de l'arabe, et pour une autre, de se distinguer des jeunes français auxquels on serait tenté de les assimiler (processus de différenciation). En même temps, par cette stratégie d'autocatégorisation, ils montrent une volonté de revendiquer, à la fois, leur filiation à l'histoire de leurs parents (fidélité) et à la société française (processus d'identification et intégration). Cette appellation est sujette à controverse car le terme « Beurs », aussi contestable soit-il, possède une dimension historique indéniable. En effet, il s'agit des enfants issus de l'immigration maghrébine, dont la majeure partie est d'origine algérienne. Abdelmalek Sayad (1991) les appelle les « enfants illégitimes » et de la France et de l'Algérie car cette immigration a une particularité française et découle de l'histoire coloniale de la France. De plus, cette appellation qui se voulait un signe d'intégration et d'identité interculturelle a fini, malheureusement, par être un instrument supplémentaire de ghettoïsation et de catégorisation interethnique.

Quant aux expressions « jeunes étrangers » et « jeunes immigrés » qui consacrent, encore une fois, l'exclusion de toute une génération, on peut se demander comment on peut être à la fois étranger et immigré dans une société alors qu'on y est né. Ces dénominations, comme

celles mentionnées plus haut, manifestent la persistance du passé colonial dans l'inconscient et la résistance à toute possibilité de penser ces jeunes comme faisant partie de la société française (Guerraoui, 1992). Outre l'amalgame et les connotations idéologiques qui viennent d'être soulignés, ces appellations peuvent légitimer de manière implicite une catégorisation en terme de « vrais nationaux/faux nationaux » ou encore des « *citoyens à moitié* » (Bolzman, 2001) ce qui justifie l'authenticité du national d'origine française et son droit à des priviléges sociaux, politiques et économiques, et en exclut, par conséquent, ceux qui ne sont pas « authentiques ». Dans le domaine de la recherche, les nombreuses analyses déjà effectuées sur la question des jeunes français issus de l'immigration et de leurs identités pourraient se répartir en deux grands ensembles d'hypothèses explicatives.

La différence culturelle comme explication

Les conflictualités et les problèmes rencontrés au quotidien par ces jeunes sont à l'origine d'un foisonnement de recherches qui se réfèrent aux concepts anthropologiques de culture et d'acculturation. Ces travaux supposent une articulation entre identité et culture, se traduisant en termes de conflit et d'antagonisme entre deux cultures : la première est d'origine et la seconde est dite d'accueil. Cette explication met l'accent sur la différence culturelle et sur le rapport tradition/modernité ou sur ce que certains considèrent comme une difficulté intrinsèque au monde musulman à intégrer la modernité comme système de valeurs (Laoukili, 2005).

Culturaliser la question de l'identité de ces jeunes pourrait aboutir à la conclusion selon laquelle leur intégration serait d'une acuité particulière et constituerait une situation inédite au regard de l'histoire française. C'est-à-

dire, les vagues migratoires d'origine maghrébine rencontraient plus de difficultés à s'intégrer que les vagues migratoires plus anciennes (Italiens, Polonais, Espagnols...) du fait de l'écart culturel et particulièrement religieux. Dans ce cas-là, il faut accepter l'idée reçue selon laquelle le processus d'intégration serait différent à cause d'une « distance culturelle » trop grande.

Depuis la grande peur qui a été mise en forme par l'affaire du « foulard islamique » et les événements tragiques au niveau international¹, cette représentation s'est banalisée et elle est, semble-t-il souvent, acceptée sans hésitation. Pourtant, la majorité des travaux scientifiques des historiens de l'immigration a démontré que non seulement l'intégration des anciens flux migratoires n'a pas été facile et qu'elle a nécessité plusieurs générations, mais aussi que les manifestations xénophobes ou racistes d'aujourd'hui sont loin d'avoir atteint le degré de violence qu'elles ont connu dans le passé² (Lorretyte, 1989).

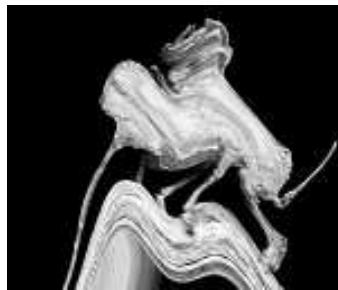
Cette « passion de la différence » enferme ces jeunes dans des identités imperméables, et amène à glisser rapidement de la différence culturelle à la déficience culturelle, car actuellement, les frontières entre une désignation de la différence et une assignation de cette différence sont de moins en moins nettes. On a alors remplacé le concept de race, démenti scientifiquement, par celui de différence culturelle. C'est pourquoi discréder le concept de race n'a pas mis fin à la démarche raciste (Camilleri, 1996). Ainsi, aujourd'hui des formules telles que « choc des civilisations » font-elles partie intégrante du langage courant qu'on invoque

pour servir d'alibi et échapper à la réalité des problèmes économiques et sociaux. On produit, ainsi, une « conscience de race » pour remplacer la « conscience de classe » (Bouamama, 2004).

Le contexte comme explication

Le deuxième ensemble d'hypothèses explicatives est plus contextualisé et porte sur les facteurs économiques (pauvreté, chômage...) et les rapports sociaux politiques (rapport de domination, politique d'intégration) qui ont poussé les jeunes à se sentir étrangers vis-à-vis de la société française et à chercher une « identité d'origine » perçue dorénavant comme une « identité-refuge » (Laoukili, 2005). Plusieurs études ont insisté sur l'émergence de « ghettos » scolaires et sociaux dans certains quartiers de banlieues françaises devenues incontrôlables et ont essayé de montrer qu'à l'instar d'autres vagues d'immigration plus anciennes, le comportement de ces jeunes d'origine maghrébine, à l'école et en dehors, est conforme à leur statut social (Akkari, 2001). Certaines de ces analyses essaient, par solidarité idéologique et sentiment bienveillant, d'assimiler ces jeunes à des jeunes prolétaires français (Malewska-Peyre, 1989) et de les présenter, donc, comme victimes du système politique et néolibéral économique. Dans ce cas-là, on tombe dans le piège des écueils du populisme et du misérabilisme et on s'éloigne alors des analyses scientifiques pour se rapprocher des discours politico-idéologiques.

Il ne faudrait ni sociologiser les rapports culturels ni culturaliser les rapports sociaux. L'articulation et la transversalité des perspec-



tives s'avèrent plus pertinentes, voire indispensables, pour tenter une réponse à la question de l'identité de ces jeunes. L'approche scientifique de l'identité doit viser les réalités culturelles non isolées et abstraites, car dans une réalité s'articulent de multiples facteurs. Cette approche prend en compte les conditions du contexte historique, économique, social et politique dans lequel l'identité se construit et dénonce ainsi le regard pathologisant et psychiatrisant porté facilement sur l'individu en rejetant la faute sur sa différence culturelle (Dasen, 2001).

Pour mettre en valeur le potentiel et la richesse des jeunes français issus de l'immigration, il est indispensable de signifier la différence comme ouverture et richesse, et non comme le moyen de se fermer en s'enfermant (Camilleri, 1992). Il ne faut pas les considérer comme « assis entre deux chaises », mais sur « deux chaises ». Pour que ces jeunes se reconnaissent dans la République et dans ses valeurs, il ne faudrait pas que l'écart soit trop important entre ces valeurs républiques affichées et les expériences vécues par ces jeunes. Les membres des minorités culturelles dominées et leurs descendants vivent à la croisée des cultures, se situent et se définissent en grande partie par rapport à l'attitude de la majorité dominante. Domination, indifférence, rejet, invisibilité, reconnaissance, sympathie, Karcher ou haine suscitent autant de réactions spécifiques (Amin, 2005).

La question qui se pose est de savoir jusqu'à quand la médiatisation de comportements de ces jeunes les fera apparaître comme un objet de recherche universitaire « *politiquement correct* » et objet d'intérêts politiques « *scientifiquement incorrect* ». ■

(1) Nous voulons dire par là, les actes terroristes des mouvements islamistes à Paris, aux Etats-Unis, aux Pays-Bas et à Londres.

(2) Chasse à l'homme et massacres des italiens au début du siècle, expulsion violente de dizaines de milliers de polonais dans les années 1934-35...pour ne prendre que quelques exemples.

Références :

- Akkari, A. (2001). Les jeunes d'origine maghrébine en France : les limites de l'intégration par l'école. *Revue électronique de sociologie. Esprit critique*. Vol. 03, n° 08. <http://194.214.232.113/0308/article1.html>.
- Amin, A. (2005). L'intégration des jeunes Français issus de l'immigration, le cas des jeunes issus de l'immigration arabo-musulmane et turque : Maghreb, Moyen-Orient et Turquie. *Connexions : Différence culturelles, intégration et laïcité*, 83, 131-147.
- Bolzman, C. (2001). Quels droits citoyens ? Une typologie des modèles d'intégration des migrants aux sociétés de résidences. In C. Perregaux, T. Ogay, Y. Leanza & P. Dasen (Eds.), *Intégrations et migrations : regards pluridisciplinaires* (pp. 159-183). Paris : L'Harmattan.
- Camilleri, C. (1992). Cultures et stratégies, ou les mille manières de s'adapter. In C. Halpern & J. C. Ruano-Borbalan (Eds.), *Identité(s) : l'individu, le groupe, la société*. (2004). Auxerre. *Sciences Humaines*, n°16, 85-90.
- Camilleri, C. (1996). Le champ et les concepts de la psychologie culturelle. In C. Camilleri & G. Vinsonneau (Eds.), *Psychologie et culture : concepts et méthode* (pp. 9-80). Paris : Armand Colin.
- Dasen, P. (2001c). Plaidoyer pour une méthode comparative. In M. Lahou & G. Vinsonneau (Eds.), *La psychologie au regard des contacts de cultures* (pp. 361-390). Lyon : L'Interdisciplinaire.
- Guerraoui, Z. (1992). *Interculturation et contraception, étude comparative entre deux populations d'origine maghrébine en France : femmes migrantes et filles de migrants*. Thèse de Doctorat en psychologie, non publiée. Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail.
- Malewski-Peyre, H. (1989). Problèmes d'identité des adolescents enfants de migrants et travail social. In C. Camilleri & M. Cohen-Emerique (Eds.), *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel* (pp. 117-134). Paris : L'Harmattan.
- Laouki, A. (2005). Rapports de domination, laïcité et relations interculturelles : pour une double critique des processus d'acculturation. *Connexions : Différence culturelles, intégration et laïcité*, 83, 79-98.
- Lorreyte, B. (1989). Français et immigrés : des miroirs ambigus. In C. Camilleri & M. Cohen-Emerique (Eds.), *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*. (pp. 247-270). Paris : L'Harmattan.
- Sayad, A. (1991). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Bruxelles : De Boeck.

* Doctorant en psychologie sociale,
Université Lumière Lyon 2